

**PROGRAMME D'ACTIVITES DU
SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES**

PRESENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DANS L'ETABLISSEMENT

Le temps de présence de l'assistante sociale dans l'établissement est de 2 jours par semaine, à savoir le mardi et le vendredi.

Un cahier de rendez-vous figure à la vie scolaire. L'assistante sociale reçoit également les élèves sans rendez-vous.

INTERVENTIONS SPECIFIQUES AUPRES DES ELEVES

Les missions de l'assistante sociale s'exercent dans le cadre d'actions individuelles et collectives.

Concernant l'action individuelle, le rôle de l'assistant social est d' :

- Accueillir, écouter, apporter aide et conseils aux élèves en difficulté
- Intervenir auprès des familles à la demande de l'élève, de la famille, de l'établissement.
- Établir des liaisons en interne et avec les partenaires extérieurs intervenant dans le domaine du champ éducatif, social ou scolaire
- Évaluer les situations d'élèves en difficultés et/ou en risque de danger, et, au vu de l'évaluation, rédiger des rapports sociaux si nécessaire.
- Évaluer les situations d'élèves en situation de décrochage scolaire et/ou d'absentéisme

INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE LA PREVENTION

-Apporter un conseil technique concernant la mise en place des procédures, en particulier dans le domaine de la protection de l'enfance.

-Participer à des réunions internes concernant l'orientation et le suivi des élèves en difficultés

-Participer à la prévention de la lutte contre le décrochage scolaire (suivi des élèves dans le cadre du GPDS , de la Commission Technique de Suivi, animation d'un atelier « estime de soi et réussite scolaire en classe MODAL)

-Améliorer le suivi des élèves entrés en Seconde et repérés en difficultés en développant des actions partenariales avec le service social des collèges du secteur

-Participer au Projet de Vie Scolaire mis en place dans l'établissement

FONDS SOCIAL LYCEEN ET CANTINE

Instruire et présenter à la Commission de Fonds Social les dossiers d'aide financière pouvant être pris en charge dans le cadre du Fonds Social Lycéen et Fonds Social Cantine à la demande des familles.